ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Parti Socialiste S. F. I. O.

Électrices, Électeurs,

Pour la première fois, le Parti Socialiste S.F.I.O., me fait l'honneur de me présenter aux suffrages du Corps électoral de la circonscription de Pau.

Pourquoi nier qu'en certaines circonstances bien précises, et parce que cela correspondrait à l'intérêt supérieur de la nation, le Parti Socialiste a fait confiance au général de Gaulle ?

Mais chaque fois que celui-ci a failli à son rôle d'arbitre, le Parti Socialiste a vigoureusement fait front contre le Président de la République.

Déjà en 1960, suite au refus de convocation de l'Assemblée Nationale, malgré la demande exprimée par plus de la majorité des députés, pour la discussion des projets de loi agricole, le groupe socialiste avait déposé une motion de censure visant à la fois la manière selon laquelle la Constitution avait été tendancieusement interprétée et à soutenir les revendications paysannes devenues pressantes. Cette motion n'avait recueilli que 122 voix.

Peut-être se moquait-on déjà à ce moment de la VIOLATION DE LA CONSTITUTION ?

En décembre 1961, le Parti Socialiste déposait une nouvelle motion de censure pour protester contre l'insuffisante réaction du Gouvernement à l'égard de l'O.A.S. Cette motion ne recueillait encore que 199 voix.

N'était-il pas logique de voir, à nouveau, à l'occasion du Référendum plébiscite du 28 octobre, le Parti socialiste mener une vigoureuse campagne pour le NON ?

Le général de Gaulle, VIOLANT DELIBEREMENT la Constitution, prenant en personne la tête d'une propagande PARTISANE, empêchant les opposants de se manifester à la Radio et à la Télé. Seules sources d'information de la majorité des électeurs de ce pays. Ne pouvait que trouver, CONTRE lui, le PARTI SOCIALISTE.

Et n'est-il pas intolérable de se voir reprocher, par ceux-là même qui, mêlant leurs votes à ceux des Communistes, portent une lourde responsabilité dans la chûte de la IVe République, la présence aux côtés du Parti Socialiste, d'hommes avec lesquels nous sommes en désaccord sur certains problèmes, mais avec l'appoint desquels il a été possible de dresser un FRONT DEMOCRATIQUE, face aux MENACES DE POUVOIR PERSONNEL.

A un moment particulièrement difficile – l'opinion publique n'était-elle pas alarmée par des bruits de guerre – le général de Gaulle menaçait comme en 1946 de rejoindre le calme de Colombey. Malgré le chantage à la peur d'un chaos qui aurait laissé le pays sans Président, sans Ministres, sans députés, il n'a obtenu, en faveur du oui qu'un succès TRES RELATIF.

∴

Tout au long de la législature écoulée et en dépit de sa faiblesse numérique au Parlement, le Parti Socialiste s'est employé activement à la DEFENSE DES INTERETS DES TRAVAILLEURS, à l'AMELIORATION DU SORT DES DESHERITES il a VIOLEMMENT COMBATTU LES ATTEINTES DOULOUREUSES PORTEES A L'ECOLE PUBLIQUE ; il s'est DRESSE par son vote hostile à la force de frappe, CONTRE LA FOLLE POLITIQUE DE « GRANDEUR » dans laquelle le général de Gaulle s'obstine à vouloir engager notre pays.

Ce sont principalement les parlementaires socialistes qui ont mené l'opposition dans le débat sur le projet d'Aide à l'Enseignement privé connu désormais sous le nom de loi Debré.

En octobre 1959, au cours de la discussion du projet de réforme fiscale, les amendements socialistes ayant pour but d'alléger l'impôt sur le revenu qui touche les petits et moyens salaires, ne sont-ils pas repoussés par de substantielles majorités préférant la défense des revenus des grosses sociétés à celle des salariés, retraités et pensionnés voués à l'écrasement fiscal ?

Au cours du débat qui, en mai 1960 avait pour objet le mode de fixation du prix des produits agricoles, le groupe socialiste a déposé un amendement répondant au désir des agriculteurs qui prévoyait le retour à l'indexation. Une majorité se retrouve sur le texte présenté par le Gouvernement, donc **CONTRE** les **AGRICULTEURS**.

En novembre 1960, au cours de la discussion du budget des **ANCIENS COMBATTANTS**, le Gouvernement s'opposait au rétablissement de la retraite, un amendement présenté par le groupe socialiste demande que celle-ci soit intégralement rétablie dans le projet de budget de 1962, l'amendement est adopté à une très faible majorité.

L'opposition socialiste se retrouve encore, vigoureuse et constructive, contre le **PROJET DE LA « FORCE DE FRAPPE »** qui entrainera notre pays dans des dépenses aussi **RUINEUSES QU'INUTILES**.

Les Socialistes sont bien entendu favorables à la **CONSTRUCTION** de l'**EUROPE** -- ils ne sont pas Européens de fraîche date -- A « l'Europe des Patries », il préfèrent une Europe fédérée placée sous l'autorité d'un organisme supra-national, assisté d'un Parlement Européen.

Nos **VIEILLES** et **VIEUX TRAVAILLEURS** n'ont pas oublié qu'ils doivent au Gouvernement Guy Mollet de 1956, le **FONDS NATIONAL DE SOLIDARITE** qui leur apporte un adoucissement à la misère de leurs vieux jours. Le Parti Socialiste s'est dressé contre le **DETOURNEMENT** qui est fait par le Gouvernement des ressources procurées par la fameuse vignette-auto, si décriée, et dont le produit devrait permettre une augmentation sensible de l'allocation complémentaire destinée aux vieux travailleurs.

La propagande officielle s'efforce de présenter comme très brillante la **SITUATION ECONOMIQUE** de notre pays : or notre production s'accroit **MOINS VITE** que dans les autres pays du Marché commun et la progression des investissements y est aussi **MOINS ELEVEE**. Par contre la hausse des prix y est la **PLUS SENSIBLE** et le **POUVOIR D'ACHAT**, le **NIVEAU DE VIE** en 1962 y sont à peine comparables à ce qu'ils étaient en 1957, date à laquelle fut renversé le Gouvernement à **DIRECTION SOCIALISTE**.

Les travailleurs, tous les travailleurs de notre pays, qui ont su ,dans l'attente de la paix en Algérie, supporter plus de sacrifices que les autres catégories sociales, qui ont su aussi faire taire leurs revendications les plus légitimes doivent pouvoir compter sur leurs **REPRESENTANTS** au Parlement.

∴

Dans la circonscription de Pau, les **CANDIDATS DU PARTI SOCIALISTE** se veulent de continuer sur le plan **SOCIAL**, le plan **ECONOMIQUE**, le plan **PHILOSOPHIQUE**, l'œuvre d'émancipation commencée par leurs prédécesseurs pour apporter à tous **CEUX QUI SOUFFRENT** -- ou ont souffert, à tous ceux dont le **TRAVAIL** est -- ou a été -- l'unique **SOURCE DE REVENUS**, un peu plus de **MIEUX ETRE**, un peu plus de **COMPREHENSION HUMAINE**, un peu plus de **JUSTICE SOCIALE**.

Mais il veulent aussi, plus que quiconque, que les **JEUNES**, au milieu desquels il ne cessent de vivre, dont ils connaissent les **DESIRS** et les **ASPIRATIONS PROFONDES**, à qui ils savent aussi parfois rappeler leurs **OBLIGATIONS**, **AIENT A LEUR DISPOSITION** un plus grand nombre **D'ECOLES**, de **MAITRES DE BIBLIOTHEQUES**, un plus grand nombre de **LOGEMENTS A LOYER DECENT**, un nombre toujours croissant de **STADES** ou de **TERRAINS DE JEU**.

Ils désirent aussi parce **RESPONSABLES DU DEVENIR DE PETITES CITES** que l'autonomie des finances de ces dernières ne soit pas abandonnée au **BON VOULOIR DE L'ETAT** et que la distribution du **REVENU NATIONAL** soit opérée avec **PLUS D'EQUITE**, en fonction des **BESOINS** et des **TACHES URGENTES à ACCOMPLIR**. Et dans le même ordre d'idées, ils feront tout, aussi, pour que certaines dépenses d'intérêt national ne soient plus supportées par les budgets communaux, mais **PRISES EN CHARGE EXCLUSIVEMENT** par l'**ETAT**.

⁂

En votant, en faisant voter pour **ROBERT COUDASSOT** et **JEAN MARIE LESCHER**, vous accorderez votre confiance à des hommes qui journellement, dans leurs communes, se penchent sur les difficiles conditions de vie actuelle ; mais -- et cela est bien plus important -- vous la donnerez aux représentants d'un grand **PARTI DEMOCRATIQUE** qui a toujours dans le passé, défendu les **INTERETS DES TRAVAILLEURS** et qui, fort de votre approbation, pourra encore, mieux dans l'avenir, leur préparer des jours **MEILLEURS**.

LE REMPLAÇANT :

Jean-Marie LESCHER

Agriculteur exploitant

Maire de Mont-Disse

LE CANDIDAT :

Robert COUDASSOT

Professeur d'Education physique

Maire de Bizanos

IMP. LA RÉPUBLIQUE - PAU